

Bachelier en chimie

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél :	Fax :	Mail :
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 46	Fax : +32 (0) 65 40 41 56	Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

2B LANGUES 2			
Code	TEHI2B07HIM	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Anne COSIJN (anne.cosijn@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement consiste à utiliser et approfondir les notions fondamentales lexicales, grammaticales et syntaxiques et acquérir un vocabulaire suffisant afin de pouvoir s'exprimer oralement et par écrit en langue cible dans des situations concrètes de la vie quotidienne et du monde professionnel en général et propre à la section.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Communiquer et informer**

- 1.4 Utiliser le vocabulaire adéquat
- 1.6 Utiliser une langue étrangère

Compétence 3 **S'engager dans une démarche de développement professionnel**

- 3.4 Travailler tant en autonomie qu'en équipe dans le respect de la structure de l'environnement professionnel

Acquis d'apprentissage visés

En fin d'UE, l'étudiant devra être capable d'appliquer les principes grammaticaux et syntaxiques vus et étudiés au cours, ou relatifs à des thèmes similaires, ainsi que d'employer le vocabulaire technique ciblé.

Cette activité d'apprentissage repose sur une méthode dynamique et interactive basée sur la participation active en classe/à distance et préparations à domicile. Une étude régulière permettra de progresser de manière efficace dans l'apprentissage de la langue. Tant à l'oral qu'à l'écrit, l'étudiant devra être capable de s'exprimer efficacement avec un nombre d'erreurs limité.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : TEHI1B14HIM
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

Contenu

Le cours se fonde sur l'exploitation de textes, de vidéos et d'unités provenant de divers manuels, sites internet et revues techniques relatifs à la section, ainsi que sur des révisions grammaticales. Les quatre compétences langagières (expression orale et écrite, compréhension à l'audition et à la lecture) sont travaillées.

L'entraînement à la pratique de la langue cible se fera lors d'ateliers en présentiel/distanciel basés sur une participation active et obligatoire aux activités d'apprentissage organisées.

Démarches d'apprentissage

Le cours se déroulera de manière hybride avec :

- Cours théorique
- Séances d'exercices
- Exercices dirigés
- Jeux
- Travail en autonomie
- Présentations orales

En cas d'enseignement distanciel, le cours se déroulera via la plateforme Teams

Dispositifs d'aide à la réussite

- Sites internet d'entraînement en ligne
- Agenda (Trello) en ligne
- Des activités seront prévues pour aider l'étudiant à organiser son travail et à progresser quel que soit le type d'enseignement (en présence/à distance/hybride)
- Exercices que l'étudiant peut recommencer à volonté
- Feedback personnalisé pour certaines activités

Ouvrages de référence

- Articles et vidéos provenant de sites internet
- Diverses ressources mentionnées dans les supports de cours
- Sites internet d'entraînement en ligne

Supports

Le cours se déroulera de manière hybride + agenda disponible sur Trello

- Documents postés sur la plateforme Connected
- Notes de cours
- Séquences d'apprentissage en ligne avec théorie et exercices
- Articles ou vidéos à connotation scientifique
- Ressources web
- Plateforme Up + suite Microsoft Office 365 et Connected
- Jeux de société et adaptation de jeux connus
- Dictionnaire
- Laboratoire de langues selon évolution de la situation sanitaire
- Supports Powerpoint

4. Modalités d'évaluation

Principe

Évaluation continue NON RECUPERABLE (en présentiel/distanciel au besoin) 30%

Présentation d'une vidéo sur une technique (Q2 en présentiel/distanciel) 20%

Examen écrit en juin (en présentiel/distanciel au besoin) 50%

Q3 Les parties en échec sont à représenter avec la même pondération excepté l'évaluation continue qui est non récupérable.

Toutes les parties de l'évaluation sont obligatoires.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc + Prj + Trv	30+20	Evc	30
Période d'évaluation			Exe	50	Trv + Exe	20+50

Evc = Évaluation continue, Prj = Projet(s), Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

Les étudiants qui n'ont pas réussi le cours une année antérieure doivent prendre contact avec leur enseignante au plus tard en octobre pour un programme personnalisé.

L'étudiant ayant échoué le cours de langue lors d'une année antérieure devra représenter toutes les parties de l'évaluation et la matière portera sur l'année en cours. La pondération sera celle de l'année en cours.

En cas de non-participation à une séance ou tâche obligatoire, l'étudiant doit prendre contact dans les délais imposés par le règlement des études avec l'enseignant pour qu'un motif légitime d'absence puisse éventuellement être pris en compte.

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant.

Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord.

Cette unité s'adressant à un public francophone, la langue officielle est le français. La méthode pédagogique mettra néanmoins l'accent sur la langue cible qui sera employée dans le cadre du cours. La langue d'évaluation est la langue cible.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).